

CLUB INFORMATIQUE REGIONAL

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Domaine du Frère - Z.I. des Milles
13290 Aix - Les Milles - Tél. (42) 60.06.54

Monsieur le Recteur
de l'Académie d'Aix-Marseille
Chancelier des Universités
Place Lucien Paye

13100 AIX-EN-PROVENCE

Les Milles, le 31 janvier 1985

Monsieur le Recteur,

Je vous fais part de l'accueil très favorable que rencontre auprès de la profession informatique le projet de création d'une MIAG dans l'Académie d'Aix-Marseille.

Notre Association regroupe sur l'ensemble de la Région PACA un grand nombre de professionnels de l'informatique parmi les constructeurs, fournisseurs, sociétés de service et utilisateurs. La position que j'exprime ici tient compte de celles que j'ai pu rencontrer auprès d'un certain nombre de ces partenaires. Ceci au cours d'entretiens d'une part, de la compilation des réponses au questionnaire qui nous avait été communiqué par le Professeur R. CUSIN d'autre part.

Les réponses émanant pour la plupart de services utilisateurs informatiques reflètent une attitude assez générale de ceux-ci dont je pourrai faire ressortir deux faits saillants :

- Un souci de voir le plus possible l'enseignement de la MIAG "coller au terrain". Les problèmes auxquels seront confrontés les diplômés de MIAG seront en effet ceux de la vie quotidienne de l'entreprise et devront trouver des solutions pratiques de mise en oeuvre de techniques informatiques. Il y a là une préoccupation que je ressens personnellement dans mes fonctions professionnelles, de relier l'enseignement des concepts généraux (tels que sur les systèmes d'information) aux problèmes surgissant au jour le jour. Les liens qui manquent malheureusement très souvent sont à notre avis des outils indispensables aux diverses phases de l'ingénierie de réalisations informatiques.

- Une demande unanime pour que la profession informatique participe à l'élaboration des programmes, voire à l'enseignement.

A ces positions qui me semblent très justifiées, j'ajouterai que nous avons le devoir de participer à cette action. Lancée en 1985, une MIAG en Provence ne peut ignorer le contexte provenant :

...../.....